

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 4 MARS 1973

1re CIRCONSCRIPTION D'ILLE-ET-VILAINE

Jacques CRESSARD

Candidat de la Majorité pour le soutien au Président de la République

37 ans, Professeur

Député d'Ille-et-Vilaine

> *L'ampleur de nos tâches nationales, aussi bien que la faillite des systèmes politiques d'antan, nous ont amenés à adopter des institutions qui comportent dans les pouvoirs publics la fermeté et la stabilité. Cela fait l'affaire de la France. Cela fait moins bien, évidemment, celle des tenants d'anciens griefs, ou bien des partisans de l'étranger totalitaire...*
>
> Ch. DE GAULLE.

Chers électrices, Chers électeurs,

En juin 1968, pour donner au général DE GAULLE une majorité de progrès social et de défense des libertés, vous m'avez choisi pour vous représenter à l'Assemblée nationale.

En mai 1969, vous avez élu Georges POMPIDOU, pour conduire les destinées de la France.

C'est pourquoi, au nom de l'**Union des républicains de progrès pour le soutien au président de la République**, je vous demande de me renouveler votre confiance.

Quel est notre but ?

La volonté des hommes qui soutiennent l'action de Georges POMPIDOU est de permettre une plus grande égalité sociale, de préparer de meilleures chances pour l'avenir de nos enfants, de donner à nos anciens une meilleure retraite.

Déjà, nous avons beaucoup fait en ces divers domaines, mais nos résultats doivent être des encouragements à poursuivre notre action.

Nous pouvons dire aux femmes, que nous assurerons leur accès à tous les emplois, que nous établirons un contrat de progrès pour permettre aux familles, de mieux vivre, que nous permettrons aux couples d'assurer pleinement leurs responsabilités pour la transmission de la vie. **Et elles nous croiront** parce que nous venons d'établir l'égalité de leurs salaires avec ceux des hommes, de moderniser le statut du mariage, d'assurer leur place dans la direction de la famille.

Nous pouvons dire aux jeunes que la France que nous construisons sera la leur, **et ils nous croiront** parce que tous nos grands choix sont ceux d'un pays dynamique, tourné vers l'avenir.

Nous pouvons dire aux personnes âgées que nous doublerons leur allocation vieillesse dans les cinq ans qui viennent, **et elles nous croiront**, parce qu'elles savent que nous l'avons déjà fait au cours de la législature qui s'achève.

Mais, notre action sociale est liée à notre dynamisme économique.

La place de notre agriculture dans le Marché commun, **l'essor de notre production**, lié à

celui de notre consommation intérieure et de nos exportations, nous permettent d'avoir **confiance en l'avenir de notre économie, condition de notre progrès social.**

Nous pouvons promettre aux agriculteurs que la prospérité agricole sera fondée sur la consolidation de l'entreprise familiale. **Et il nous croiront,** car ils connaissent notre action pour appliquer les lois d'orientation, favoriser la concertation avec la profession et encourager l'élevage.

Nous pouvons promettre aux commerçants et aux artisans d'aider les uns à surmonter leurs difficultés, les autres à prospérer. **Et ils nous croiront,** parce que nous avons déjà amélioré leur régime d'assurances sociales et de retraites, créé une aide pour ceux qui se retirent sans pouvoir vendre leur fonds, rapproché leur régime d'imposition de celui des salariés.

Nous pouvons dire aux travailleurs que nous améliorerons les salaires et les conditions de travail. **Et ils nous croiront,** car nous avons fait progresser le S.M.I.C. de 40 % en trois ans, généraliser la mensualisation, réduit la durée maximale du travail.

Nous pouvons dire aux cadres que leur rôle dans la vie des entreprises ira croissant **et ils nous croiront,** car nous avons voté des réformes qui consacrent leur place et facilitent leur accession aux plus grandes responsabilités.

Mais, tous savent que nos progrès sont liés à notre expansion et tous, avec nous, œuvreront pour assurer ce que nos partenaires appellent « le miracle économique français » et pour faire avancer la participation, but social du gaullisme.

Nous soutenons l'action de Georges Pompidou, parce que nous croyons que le président de la République est le garant de notre démocratie, de nos libertés. Les options que vous avez voulues en l'élisant sont les nôtres.

La France, pays en paix, a pour mission d'assurer l'entente et la coopération entre tous les Etats.

La France, nation prospère, participe activement à la construction d'une Europe dont l'unité est un facteur de paix.

La place privilégiée que nous occupons dans le concert des nations est due à notre stabilité intérieure, à la solidité des institutions.

Ce que nous avons construit en quinze ans peut être détruit en un jour, par l'arrivée au pouvoir de la faction totalitaire socialo-communiste. Cela, nous ne le voulons pas. Aussi, les démocrates se sont retrouvés dans l'Union des républicains de progrès, c'est pourquoi **Louis LORANT, maire de LIFFRÉ,** qui a toujours œuvré pour une politique de progrès social, et **moi-meme, Jacques CRESSARD, nous nous présentons à vos suffrages.**

Vous me connaissez, vous savez que, lorsque vous venez chez moi, vous êtes toujours accueilli et écouté, vous savez que j'ai toujours voulu être le médiateur de tous, vous savez que, parcourant souvent toutes les communes de ma circonscription, j'ai toujours pris en charge les dossiers que les municipalités me confient pour les mener à bien.

Aussi, en toute confiance, je me présente à vos suffrages pour qu'en élisant Jacques CRESSARD, votre député, vous contribuiez à donner une majorité au président, Georges POMPIDOU.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Louis LORANT

49 ans, Agriculteur

Maire de Liffré

Union Républicaine pour une Politique de Progrès Social

IMP. WOISSELIN - RENNES